

AIDE SOIGNANT	PRP-GRH-434 Version 05
	Date d'application : 01/04/2022

Rédaction : C. ALBERT Cadre soignant, assistant du chef de pôle	Vérification : O. SABRI Cadre Supérieur de Santé FF	Validation : V. BERICHEL Coordonnateur Général des Soins
--	--	---

1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Aide-soignant
Emploi	Soignant
Métier	Aide-Soignant
% Temps	100%

2. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L'ASD est rattaché à la filière paramédicale soignante et relève de sa hiérarchie: Cadre Supérieur de Santé, assistant du Chef de Pôle et Coordonnateur des Soins.

Par délégation du cadre soignant, assistant du Chef de Pôle, il est placé sous l'autorité directe du cadre de santé qui coordonne les soins et l'activité de l'unité ; dans le cadre de ses compétences, il exerce sa fonction au sein de l'équipe pluri professionnelle de l'unité.

En l'absence du cadre de son unité de référence, il est sous la responsabilité hiérarchique du cadre qui assure la suppléance.

Hors temps de présence du cadre, il est sous la responsabilité hiérarchique des cadres du Bureau de Coordination.

Il est placé sous l'autorité fonctionnelle du médecin psychiatre responsable de l'unité de soins.

3. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Travail en équipe, en repos variables, sur la base de 40h.
- Amplitude horaire : 6h30 à 22h incluant les week-ends et les jours fériés.
 - Matin : 6h30/14h30
 - Soir : 14h00/22h00
- La présence et les horaires peuvent être modulables en fonction des nécessités de service pour assurer la continuité des soins
- Les congés sont pris dans le respect de l'organisation du service et des règles institutionnelles.

4. AFFECTATION

POLE	Pôle de Psychiatrie de la Personne Agée
Structure interne	Service intra PSYPA – Secteur 69Z98
Unité de soins	Alfred SISLEY

Unité fonctionnelle 1992

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le Pôle de Psychiatrie de la Personne Âgée est composé de trois structures internes et accueille des patients présentant des symptômes psychiatriques en lien avec l'avancée en âge, traversant l'intégralité de la nosographie psychiatrique de l'adulte. Il couvre l'ensemble des secteurs du CH Le Vinatier.

Les critères d'indication de prise en charge sont les suivants :

- Patients de plus de 65 ans présentant une première décompensation psychiatrique et/ou ne bénéficiant plus de suivi depuis plus de 5 ans par les équipes de psychiatrie de l'adulte de l'hôpital.
- Le pôle reste concerné par tous les patients âgés, y compris ceux référés aux unités des pôles adultes du CH le Vinatier, et peut proposer son soutien spécialisé aux équipes de psychiatrie de l'adulte.

5.1. Service universitaire intra hospitalier PSYPA 69Z98

Il comprend trois unités d'hospitalisation temps plein d'une capacité de 18 lits ainsi qu'une chambre d'apaisement (Auguste Renoir, Alfred Sisley, Paul Gauguin). A ces 18 lits, s'ajoute dans chaque unité une place d'hôpital de jour.

L'unité Alfred Sisley est une unité de soins de 18 lits d'hospitalisation à temps complet incluant 3 chambres médicalisées et une chambre d'apaisement. Elle accueille des personnes âgées relevant des 3ème, 6ème, et 8ème arrondissements de Lyon essentiellement et peut être amenée à accueillir des patients relevant d'autres secteurs couverts par le CH le Vinatier.

L'équipe pluri professionnelle est composée d'un médecin psychiatre, d'un gériatre, d'un Cadre de santé, d'une assistante sociale, d'infirmiers et aides-soignants dont 1 dédié aux transports, d'Agents de service hospitaliers et d'un poste d'interne. Peuvent également intervenir dans les prises en charge l'ergothérapeute, la psychomotricienne, la neuropsychologue (travaillant à temps plein sur le pôle) et le kinésithérapeute.

Ce dispositif intra hospitalier est complété par l'unité REPERE proposant des prises en soins pluridisciplinaires :

- Evaluation médicale
- Bilan neuropsychologique
- Bilan d'ergothérapie



Pôle Psychiatrie de la
Personne Âgée

AIDE SOIGNANT

PRP-GRH-434

Version 05

Date d'application :

01/04/2022

- Bilan psychomoteur
- Programme d'ETP bipolaire spécifique PA

En s'appuyant sur une culture pluri professionnelle (reconnaissance mutuelle, regard croisé, prise de décisions de façon concertée, suivi et révision des propositions), ce dispositif se donne pour mission de favoriser une meilleure collaboration entre professionnels, optimisant les interventions de chacun, notamment au moment sensible d'une hospitalisation, avec un véritable partage des informations, facteur essentiel de la réussite de la prise en charge des patients.

Au-delà du développement des dimensions de l'évaluation pluridisciplinaire et de l'éducation thérapeutique, l'unité a également pour vocation de contribuer et de développer des projets liés à la recherche clinique en Psychiatrie de la Personne Âgée.

5.2. Service ambulatoire PSYPA Z55

Composé de 6 CMP / CATTTP Psychiatrie de la personne âgée, répartis sur l'ensemble des secteurs du territoire desservi par le Pôle :

- CMP CATTTP PA LES MERCIERES – 109, rue des mercières - 69140 RILLIEUX LA PAPE
- CMP CATTTP PA PIERRES PLANTEES – 6, rue des Pierres Plantées- 69001 LYON
- CMP CATTTP PA PERSOZ – 23, rue Persoz- 69100 VILLEURBANNE
- CMP CATTTP PA THERRAS – 9, rue M. Therras - 69150 DECINES
- CMP CATTTP PA QUADRILLE – 19, rue J. Auriol - 69008 LYON
- CMP CATTTP PA PRESQU'ILE – 10, cours de Verdun- 69002 LYON

Les CMP sont des lieux où sont exprimées les demandes de soins et où vont s'organiser les différentes actions de soins, en équipe pluri professionnelle, concernant les pathologies psychiatriques du sujet âgé.

L'ensemble des structures des secteurs sont amenées à intervenir, dans les lieux de vie des personnes suivies, ainsi que dans les différents espaces liés au travail de réseau et de partenariat.

Les CATTTP visent à maintenir ou à favoriser l'autonomie des patients par des actions de soutien et de thérapie de groupes.

5.3. Service transversal PSYPA 69Z25

Situé au 98 rue Boileau dans le 6ème arrondissement de LYON.

Il comprend trois dispositifs de soins :

- **Le Centre de Guidance Familiale de la Personne Âgée**

AIDE SOIGNANT

PRP-GRH-434

Version 05

Date d'application :

01/04/2022

Structure de soins inter hospitalière (CH St CYR au MONT D'OR, CH St JEAN DE DIEU, Hospices Civils de LYON et CH Le VINATIER).

La mission du CDG a pour objectif d'accueillir et soulager la souffrance psychique de familles en crise à l'occasion de la perte d'autonomie et de la maladie d'un parent âgé. Elle intervient sur l'ensemble du département du RHONE.

- **L'Equipe Mobile d'Evaluation et d'Orientation Psychiatrie Personne Agée (EMQPA)**

L'équipe mobile propose une évaluation à domicile pour des patients présentant des troubles psychiatriques (avec ou sans altération cognitive) inconnus de leur secteur de référence ou en rupture prolongée de suivi. Ce dispositif s'adresse aux patients :

- Pour lesquels l'accès au soin "classique" n'est pas possible dans un premier temps
- Devant un tableau d'intrication de troubles somatiques et psychiatriques nécessitant une évaluation conjointe avec une équipe mobile de gériatrie.

A l'issue de l'évaluation, des préconisations sont adressées au médecin traitant, avec orientation vers un dispositif de soin adapté si la situation le nécessite (CMP, HDJ, consultation mémoire, libéral...).

L'objectif est de limiter le recours à l'hospitalisation.

- **L'Unité de Soins Psychiatriques Intersectoriels à Domicile (SPID)**

L'unité SPID est une structure de soin extrahospitalière intervenant à domicile ou ailleurs, dans l'environnement de la personne. Il s'agit d'une équipe pluridisciplinaire.

Les modalités de prise en charge à domicile prévoient des soins intensifs et des soins d'évaluations sur une période d'un mois renouvelable deux fois.

L'équipe de soin ambulatoire assure une activité clinique :

- Centrée sur de crise
- Dans la cité, centrée sur le domicile
- « Sur mesure », d'intensité graduée en fonction de la sévérité et de l'évolution de la crise psychique
- Réactive, ajustée « en temps réel » aux besoins de l'utilisateur et des structures de secteur
- Prenant en compte les familles et le réseau d'acteurs professionnels impliqués dans la situation.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

L'aide-soignant(e) réalise dans le cadre du rôle propre de l'infirmier en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, des soins de prévention, de maintien, d'éducation à la santé et relationnelle pour préserver ou restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne. Le rôle de



Pôle Psychiatrie de la
Personne Âgée

AIDE SOIGNANT

PRP-GRH-434

Version 05

Date d'application :

01/04/2022

l'ASD s'inscrit dans une approche globale, qui outre la participation aux soins, implique une prise en charge psychologique et comportementale de la personne soignée.

Au-delà des dispositions communes à tous les modes d'exercices et aux actes professionnels cités dans la réglementation, la fonction aide-soignante en Psychiatrie de la Personne Âgée demande une adaptation permanente à chaque situation singulière. Le soignant doit élaborer en pluridisciplinarité un projet de soins individualisé, s'inscrivant dans un projet de vie.

7. ACTIVITES PRINCIPALES

L'aide-soignant(e) exerce son activité en collaboration et sous la responsabilité de l'infirmier. Il participe, dans la mesure de ses compétences, et dans le cadre de sa formation, aux soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs.

Il assure, en collaboration avec les ASH, les tâches relevant de la fonction hôtelière et d'hygiène des locaux dans le respect des protocoles établis.

Les activités principales sont caractérisées par la prise en charge du patient âgé reposant sur l'intrication d'une problématique psychique, physique et sociale dans un contexte de pertes multiples. Dans le cadre du projet, le soignant devra maintenir une dynamique de vie tout au long de sa démarche soignante sous la responsabilité et en collaboration avec l'infirmier(ère).

7.1. Accueil

- Recueillir auprès de l'infirmier les informations nécessaires à l'accueil, l'installation et les habitudes de vie du patient
- Participer à l'accueil et à l'information des familles et des visiteurs dans son champ de compétences
- Prendre en compte l'entourage du patient et faire le lien avec les difficultés rencontrées par la famille

7.2. Soins

- Transmettre les observations et informations recueillies auprès des patients à l'équipe soignante
- Collaborer avec l'infirmier (ière) à la prise en charge somatique dans les limites de leurs fonctions
- En collaboration avec le médecin et l'infirmier, identifier et évaluer les besoins physiques, physiologiques et psychologiques du patient
- Assurer en lien avec l'infirmier et sous sa responsabilité, les soins visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne



Pôle Psychiatrie de la
Personne Âgée

<p>AIDE SOIGNANT</p>

<p>PRP-GRH-434 Version 05</p>
<p>Date d'application : 01/04/2022</p>

- Assurer en lien avec l'infirmier et sous sa responsabilité, le recueil des paramètres vitaux (pression artérielle, fréquence cardiaque,....)
- Respecter la pudeur et l'intimité du patient
- Accompagner le patient dans les différentes consultations et investigations spécialisées en tenant compte de sa pathologie et de son placement, en lien avec l'ASD de transport
- Assurer les soins d'hygiène et de confort du patient
- S'inscrire dans une démarche de prévention et d'éducation à l'hygiène et à la santé (bucco-dentaire, état cutané...)
- Initier ou participer aux actions d'amélioration du bien-être et du confort des patients
- Respecter les notions d'hygiène, d'ergonomie et de sécurité, appliquer les gestes de prévention des risques liés à la manutention des patients et utiliser le matériel approprié
- Participer à l'évaluation et la prise en charge de l'état nutritionnel
- Participer à évaluer et prévenir la souffrance de la personne âgée.

7.3. Hôtellerie

- En collaboration avec les IDE, commander les repas en adéquation avec les régimes alimentaires, les goûts et aversions des patients dans le respect des convictions culturelles
- Déconditionner et mettre en chauffe les repas dans le respect des protocoles
- Accompagner le patient dans la prise du repas avec aide totale ou partielle, dans une démarche éducative (restaurer, maintenir et développer les acquis).

7.4. Hygiène hospitalière

- Participer à l'hygiène et au nettoyage de l'environnement immédiat du patient
- Evacuation des déchets et du linge sale dans le respect des procédures et à chaque fin de service
- Collaborer avec l'ASH pour assurer l'hygiène de la chambre du patient notamment au moment des entrées et sorties de patients
- En l'absence d'ASH, assurer l'hygiène des locaux le nécessitant, en tenant compte des priorités (chambre souillée, CA, office patient, salle à manger, faire la vaisselle...)

7.5. Logistique

- Vérifier le matériel mis à disposition (matériel de manutention, charriot de change...)
- Signaler le matériel dégradé et si besoin faire les demandes d'intervention technique sur « Carlsource »



Pôle Psychiatrie de la
Personne Âgée

PROFIL DE POSTE

AIDE SOIGNANT

PRP-GRH-434

Version 05

Date d'application :

01/04/2022

- En collaboration avec les infirmiers et le cadre de l'unité, assurer la gestion du linge propre et du linge sale, évaluer les besoins en produit d'hygiène et de toilette ainsi que l'usage unique et les produits alimentaires
- Assurer la gestion du linge hôtelier (réception, stock et évacuation)
- Gérer les commandes au regard des besoins repérés
- Suivre les stocks, organisation du rangement en fonction des dates de péremption.

7.6. Accompagnement pédagogique

- Participer à l'accueil et à l'encadrement des étudiants et/ou des nouveaux professionnels dans la spécificité de la psychiatrie de la personne âgée
- Accueillir les stagiaires, présenter les services et personnels
- Montrer et expliquer l'organisation et le fonctionnement de l'unité
- Expliquer et contrôler le respect des fonctions de chaque professionnel
- Observer la réalisation des activités par le stagiaire
- Apporter son appréciation lors de l'évaluation

8. ACTIVITES SPECIFIQUES

- Accueillir le patient et son entourage, présenter le service et son fonctionnement, installer le patient dans sa chambre et lui remettre le livret d'accueil
- S'inscrire dans le référencement ASD en binôme avec l'infirmier (ière)
- Effectuer les inventaires des effets personnels en collaboration avec l'infirmier (ière) et en assurer la traçabilité sur Cortexte, notamment check list entrée/sortie
- Identifier les besoins vestimentaires et de toilette, faire le lien avec la famille pour le nettoyage du linge et le marquage des vêtements
- Prendre en compte les goûts alimentaires de la personne âgée, les adapter à ses besoins spécifiques (régimes...), identifier les habitudes de vie et les centres d'intérêt
- Définir le degré d'autonomie du patient, l'évaluer et réajuster la prise en charge (toilette, repas, incontinence, mobilisation, appareillage dentaire, auditif...)
- Assurer la traçabilité de toutes les informations sur Cortexte,
- Accompagner le patient en fin de vie
- S'inscrire dans les groupes de réflexion institutionnelle, en être représentant du pôle et assurer le retour aux équipes
- Participer à la solidarité institutionnelle: soins sécurisés, urgences vitales, gestion de la violence, en lien avec le dispositif de sécurité mis en place sur l'établissement: PTI, remplacements.

9. COMPETENCES, QUALITES REQUISES ET FORMATION SOUHAITEE

9.1. Compétences

- Capacité à établir des relations adaptées avec les personnes soignées (distance relationnelle, patience, bienveillance...) et son entourage
- Capacité à comprendre des situations, à prendre des initiatives adaptées et en référer à l'équipe soignante et à l'encadrement
- Capacité à travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Capacité à assurer des transmissions appropriées
- Capacité d'adaptation au fonctionnement et à l'organisation établis au sein de l'unité
- Sens de l'organisation et des priorités
- S'inscrire dans les démarches de réflexion institutionnelle, participer à l'évolution et aux changements institutionnels
- Capacité à émettre des propositions constructives pour l'amélioration de la qualité des soins
- Capacité à s'inscrire dans une auto évaluation continue, dans les nouvelles techniques de soins et une actualisation de ses connaissances

9.2. Qualités

- Respecter le secret professionnel et les règles déontologiques
- Respecter la dignité, l'équité, et l'égalité des soins
- S'inscrire dans un engagement professionnel et institutionnel
- Faire preuve d'empathie et de tolérance dans la prise en charge de la personne âgée
- Savoir se positionner dans une démarche dynamique et d'ouverture à l'autre
- Faire preuve d'assiduité, de ponctualité et de régularité dans son travail
- Faire preuve de souplesse, de disponibilité et de solidarité pour assurer la continuité et la sécurité des soins dans le cadre du service public (remplacements, renforts dans le pôle et dans l'institution)

9.3. Diplôme requis

- Diplôme d'Etat d'aide- soignant

9.4. Expérience professionnelle

- Connaissances de la psychiatrie et/ou de la psychiatrie de la personne âgée souhaitées

AIDE SOIGNANT	PRP-GRH-434 Version 05
	Date d'application : 01/04/2022

9.5. Connaissances spécifiques attendues

- Permis de conduire fortement souhaité voire indispensable
- Connaissance et application des différentes techniques et protocoles d'hygiène et de manutention des patients
- Connaissances de son champ de compétences : arrêté du 10/06/2021 relatif à la formation conduisant au métier d'aide-soignant.
- Connaissance et intérêt à l'utilisation de l'outil informatique
- Connaissance et application des gestes de bonne posture afin de prévenir les risques liés à la manutention